



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Résolution

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-RES-078

Déposé le : 14.05.19

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 136 LGC** La résolution, qui s'exprime sous la forme d'une déclaration ou d'un vœu, porte sur un sujet d'actualité ou sur un objet traité par le GC. Elle peut être déposée par un député, une commission ou un groupe politique. Elle n'a pas d'effet contraignant pour son destinataire.

Pour que la résolution soit traitée, il est nécessaire qu'elle soit soutenue par au moins vingt députés. Elle est portée à l'ordre du jour d'une séance plénière et mise en discussion ; elle peut être amendée avant d'être soumise au vote. Jusqu'au vote de la résolution par le GC, l'auteur de celle-ci peut la retirer. Si la résolution est adoptée et qu'elle consiste en un vœu, le CE informe le GC de la suite qui lui a été donnée.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.**

Titre de la résolution

**Pour que le rail reste attractif !**

Texte déposé

En date du 8 mai dernier, la presse s'est fait l'écho d'une nouvelle particulièrement préoccupante pour les usagers réguliers des transports publics suisses : un document interne mis en circulation par CH-Direct, la communauté tarifaire regroupant 250 entreprises de transports publics suisses, évoque une série de mesures visant à enchérir le prix de divers abonnements dont le « rapport prix-prestations [serait] trop favorable ». Concrètement, les pistes évoquées sont les suivantes :

- Hausse de 10% du prix de l'abonnement général (AG) 2<sup>ème</sup> Classe (de CHF 3'860 à CHF 4'250 par année) dès décembre 2021 ;
- Fin de l'AG « jeune » pour les 25-30 ans qui sont en formation et donc hausse de 45% du prix de l'AG pour ces personnes (de CHF 2'650 à CHF 3'860), compensée par une modeste réduction de CHF 500 lors du passage de l'AG jeune à l'AG adulte après 25 ans ;
- Suppression de l'abonnement « Voie 7 » (nouvellement appelé « Seven25 ») qui permet aux jeunes de voyager à bas coûts entre 19h et 5h ;
- Fin de la possibilité de déposer, contre un bon CFF, son AG jusqu'à 30 jours ;
- Suppression de l'offre de cartes journalières aux communes

Considérant tout d'abord, au regard de l'urgence climatique, qu'il est non seulement impératif de ne pas décourager les usagers réguliers actuels des transports publics suisses et des CFF à utiliser ce type de moyen de transport mais aussi qu'il est du devoir de l'ensemble des autorités suisses de prendre toutes les mesures nécessaires pour encourager les usagers de la route à prendre les transports publics.

Considérant ensuite que les pistes de refonte tarifaire évoquées pénalisent particulièrement les

jeunes adultes de 25-30 ans en formation et les jeunes usagers de transports nocturnes ; des personnes à faibles revenus que les autorités tentent pourtant d'encourager, par de nombreuses campagnes, à prendre les transports publics.

Considérant de plus que l'augmentation de près de CHF 400 de l'AG 2<sup>ème</sup> Classe, somme non déductible des impôts, et la suppression de l'offre de cartes journalières aux communes représentent tant un coup dur pour l'ensemble de la classe moyenne que pour les politiques notamment communales d'encouragement à l'usage des transports collectifs et au tourisme endogène.

Considérant enfin que si des solutions doivent être trouvées pour financer l'exploitation des transports publics à long terme tout en faisant baisser le prix d'autres offres tels que les billets à usage unique, ces solutions ne doivent pas se diriger vers un alourdissement de la charge directe assumée par les usagers réguliers des transports publics qui se verraient ainsi découragés.

Les signataires de ce texte ont l'honneur de proposer au Grand Conseil l'adoption de la résolution suivante :

**« Très préoccupé par les pistes de refonte tarifaire envisagées par CH-Direct, le Grand Conseil vaudois espère que tout sera entrepris afin de maintenir l'attractivité et l'existence des abonnements CFF ainsi que les cartes journalières destinées aux communes ».**

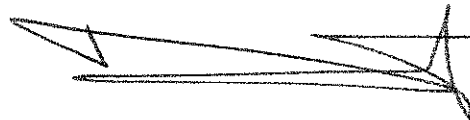
Si la résolution devait être soutenue par le plénum, les signataires invitent le Conseil d'État à relayer sans tarder le contenu de cette prise de position auprès de l'Union des Transports Publics suisses (UTP) et des autorités nationales compétentes.

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Signature :

Alexandre Démétriadès

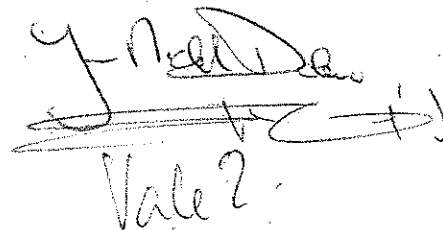


Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s)

Signature(s) :

Jérôme Christen

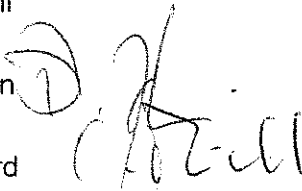
Jean-Michel Dolivo



Carole Dubois

Valérie Induni

Philippe Jobin



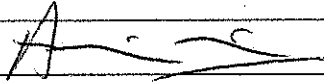
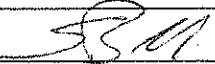
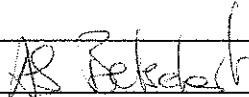
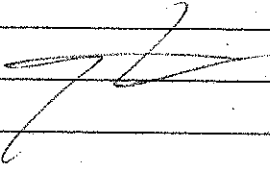


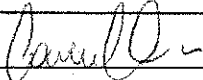
Claire Richard

Vassilis Venizelos

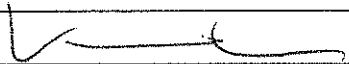
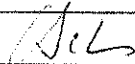
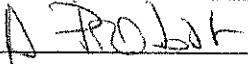
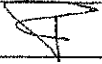

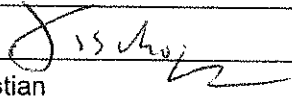
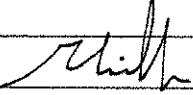
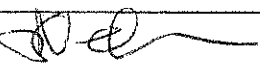


Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

## Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh 	Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Serge	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Evéquoz Séverine
Balet Stéphane 	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Baux Céline	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie 	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues
Blanc Mathieu	Cretegy Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud	Cuérel Julien	Germain Philippe
Bovay Alain	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien	Démétriadès Alexandre	Gardon Jean-Claude 
Buffat Marc-Olivier	Desarzens Eliane 	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Dessemontet Pierre 	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Devaud Grégory	Glaysre Yann
Cachin Jean-François	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine 	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jaquier Rémy

## Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schelker Carole
Keller Vincent 	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Schwab Claude 
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Lohri Didier	Pointet François	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine 	Stürner Felix 
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel 
Masson Stéphane	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean 
Meldem Martine	Richard Claire	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice 	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah 	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre